UnitÉ 55

atelier sur l’élaboration de politiques pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

Publié en 2016 par l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture

7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2016



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d’utilisation de l’Archive ouverte de libre accès UNESCO ([www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr](http://www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr)).

Les images dans cette publication ne sont pas couvertes par la licence CC-BY-SA et ne peuvent en aucune façon être commercialisées ou reproduites sans l’autorisation expresse des détenteurs des droits de reproduction.

Titre original : Workshop on policy development for intangible cultural heritage safeguarding

Publié en 2016 par l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n’impliquent de la part de l’UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l’UNESCO et n’engagent en aucune façon l’Organisation.

Exposé du facilitateur 2: impact des politiques publiques sur la sauvegarde du pci (imprimÉ 1)

Le but de cet exercice est de permettre aux participants de réfléchir aux conséquences des politiques publiques générales sur la sauvegarde d’éléments spécifiques. Vous trouverez ci-après quelques suggestions de réponses possibles.

#### **commission 1**

Reconnaître la valeur de la diversité culturelle dans la constitution

Cette approche serait en accord avec la promotion de l’identité Fan et aiderait peut-être la communauté à célébrer la « journée du pain » en tant qu’événement Fan plutôt qu’en tant qu’événement national.

Privilégier la coopération transfrontalière en matière de politique à l’égard des minorités.

Cette approche contribuerait à renouveler ou renforcer les liens entre les Fan de Kassen et ceux du pays voisin, et pourrait faciliter le partage de connaissances et d’expériences en matière de fabrication du fromage.

Recherche sur les cultures minoritaires authentiques, en s’attachant principalement aux traditions historiques dans les zones rurales, dans le cadre d’un programme intitulé « Pratiques du passé ».

Cela pourrait encourager la représentation de la fabrication du fromage Fanoko comme étant un produit qui était fabriqué d’une certaine manière dans le passé, manière qui n’a pas changé (ou ne devrait pas changer). Cela pourrait « figer » l’élément.

Règlements alimentaires exigeant la pasteurisation du lait (ne s’appliquent qu’au lait de vache).

Ils n’auraient pas d’incidence sur la fabrication du Fanoko.

Protection de la propriété intellectuelle relative aux pratiques culturelles traditionnelles, y compris celles qui sont tombées dans le domaine public.

Cela pourrait aider les fabricants de Fanoko à protéger l’utilisation de leur ingrédient – la plante endémique – pour fabriquer le Fanoko, si le secret est dévoilé.

Investissement dans les infrastructures de transport pour dynamiser les déplacements internationaux entre villes.

Cela n’aiderait pas à résoudre le problème d’accès entre les producteurs de fromages des villages, les éleveurs ruraux de chèvres et de chameaux et les producteurs de fromages des villes et les marchés pour le fromage Fanoko.

#### **Commission 2**

Célébrer la culture Fan en tant que “berceau” culturel principal pour le pays et promotion de la cuisine Fan en tant que patrimoine public du Kassen

Cette politique célèbre la culture Fan. Cependant, représenter le patrimoine Fan comme le « berceau culturel principal » de la nation présente un risque, celui de l’appropriation du patrimoine Fan aux fins d’édification de la nation. L’importance de la fabrication du Fanoko est représentée non du point de vue de sa valeur pour la communauté Fan, mais du point de vue de sa valeur en tant que composante du récit sur l’origine de la nation. Les membres de la communauté Fan – en particulier ceux qui « considèrent leur communauté comme relativement distincte du reste de la société Kassen » – peuvent être mécontents de cette représentation et la ressentir comme étant irrespectueuse. La Journée du pain pour les Fan pourrait voir sa signification affaiblie si elle devient un événement national.

Fabriquer différents sortes de formage « Fanoko » pour les dignitaires étrangers

Cette approche politique permettrait effectivement de promouvoir le fromage Fanoko, mais cela en fait une « culture nationale » et risque de modifier le goût du fromage Fanoko pour le rendre « acceptable pour les goûts étrangers ». Les membres de la communauté Fan peuvent s’y opposer (voir plus haut), ainsi qu’à la modification du fromage pour les étrangers, principalement parce que leur fromage a été ridiculisé dans le passé par d’autres groupes du Kassen. Ils peuvent objecter que l’on n’a pas besoin de nouvelles manières de rendre le Fanoko « acceptable », puisqu’ un marché s’est établi parmi des membres n’appartenant pas à la communauté Fan, dans les villes de Kassen.

Règlementation de la commercialisation des produits alimentaires exigeant la pasteurisation de tous les laits

Pour les artisans fromagers, employer du lait pasteurisé modifierait de façon inacceptable le goût du Fanoko, mettant en péril la viabilité de la tradition en zone rurale comme urbaine. Les communautés Fan peuvent décider de faire du lobbying pour qu’une exception soit faite pour le Fanoko, et/ou pour que des moyens autres que la pasteurisation soient trouvés pour garantir la sûreté des produits alimentaires.

Promotion du libre accès aux informations (notamment au savoir traditionnel)

Les fabricants de Fanoko se communiquent les connaissances secrètes concernant l’utilisation de la plante endémique comme agent de coagulation du fromage. À moins de réussir à garder secret ce savoir au sein du groupe, il peut leur être difficile d’empêcher d’autres personnes de fabriquer ce fromage. En raison des politiques de libre accès favorisées par l’État, ils ne pourront obtenir la protection de la propriété intellectuelle de leur fromage traditionnel.

Investissement pour améliorer les transports entre zones rurales et urbaines

Bien que l’intention de ce projet d’infrastructures soit principalement de faciliter l’exploitation minière et pétrolière, qui peut ou non bénéficier aux Fan, il pourrait faciliter la commercialisation du Fanoko dans les zones urbaines et l’approvisionnement en lait des fabricants de fromage des villes. Cela pourrait renforcer la viabilité de la production de Fanoko.